

# DÉLIMITER UN COMITÉ LOCAL DE L'EAU (CLE)

Une approche territoriale au Bénin



## Une approche territoriale pour délimiter un CLE

Les quatre principes de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) encadrent la vision législative de la gestion de l'eau au Bénin : le caractère limité et vulnérable de la ressource, la participation des usagers, la place des femmes, et la valeur économique de la ressource en eau. Ces principes se traduisent par une gestion à l'échelle du bassin hydrographique, couvrant une diversité de situations hydrologiques. Au Bénin, l'échelle du cours d'eau de second ordre est identifiée comme l'unité hydrologique pertinente pour cette diversité.

Cependant, l'implantation des CLE (Comités Locaux de l'Eau) reste déterminée par sa dimension hydrologique.

Plusieurs expériences en Afrique de l'Ouest montrent que la durabilité des CLE est souvent compromise par une échelle de gestion inadaptée (exemples : Burkina Faso, Ghana). Mettre en place un cadre de gestion durable de l'eau nécessite de mieux comprendre la complexité des espaces en eau. Une approche territoriale doit accorder une attention égale aux espaces hydrologiques, aux acteurs et à leurs systèmes de gestion. Cette approche repose sur la délimitation de "territoires d'influence", tenant compte de la complexité hydro-sociale locale, pour une gestion plus durable des ressources. La délimitation du territoire d'influence s'organise méthodologiquement en trois grandes étapes :

## Trois étapes de délimitation du territoire d'influence

### ETAPE 1

Comprendre les interactions territorialisées

- caractériser les composantes territoriales: les acteurs, les usages, les espaces
- identifier les liens entre les composantes
- définir les visions du territoire et leur recouvrement

### ETAPE 2

Stimuler les échanges au sein du territoire

- construire un jeu sérieux
- stimuler le fonctionnement territorial avec une diversité d'acteurs
- appréhender les limites sociales et géographiques par l'action

### ETAPE 3

Institutionnaliser la vision territoriale

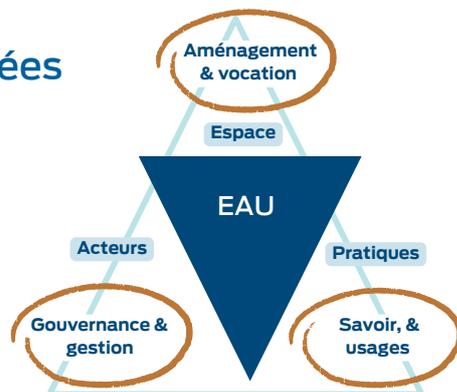
- créer les conditions de dialogue institution - acteurs locaux pour penser la gouvernance
- délimiter le territoire d'influence
- constituer un CLE à cette échelle territoriale pertinente

Le développement des étapes présentées s'appuie sur l'expérience acquise dans la basse vallée de l'Ouémé. Cette région se distingue par ses canaux de drainage qui jouent un rôle clé dans l'agriculture, la préservation des espaces, et la circulation des biens et des personnes. La méthodologie employée a permis de démontrer comment ces infrastructures structurent l'organisation du territoire. Les illustrations des étapes proviennent des tests effectués dans l'Ouémé.



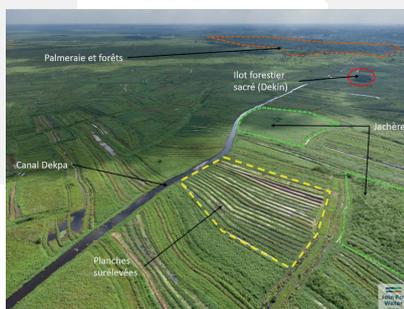
## Étape 1 : Comprendre les interactions territorialisées

L'approche territoriale permet d'appréhender l'unité hydrologique, comme le milieu de caractérisation de la ressource en eau, mais aussi comme un système complexe où l'acteur reprend une place prépondérante. Le territoire est alors composé de trois entités : les acteurs, les espaces et les usages. Il s'agit de comprendre le lien entre ces trois composantes en les replaçant dans les enjeux complexes de l'aménagement et la vocation des espaces, la gouvernance et des systèmes de gestion des ressources, de la reconnaissance des savoirs et des pratiques locales.



Une méthodologie participative a permis d'identifier, de caractériser et d'analyser avec les acteurs eux-mêmes le fonctionnement territorial en trois étapes :

### A) ESPACES



Quels sont les différents espaces du territoire? Quels sont les liens entre ces espaces?

Les acteurs déterminent chacun des espaces du territoire, les ressources et les usages qui y sont liés. Ils identifient les interactions d'interdépendances entre les espaces.

### B) PERCEPTIONS



Quels sont les espaces de vie qui font sens pour les acteurs?

Les acteurs, grâce à la photographie participative, choisissent les espaces de vie prioritaires à leurs yeux. Il s'agit donc d'identifier où se situent leurs besoins territoriaux.

### C) VISIONS



Que devra être mon territoire dans 20 ans ?

Les acteurs construisent des scénarios souhaitables à 20 ans pour leur territoire, et identifient les facteurs de blocage.

**Un CLE durable : savoir là où les acteurs pourront s'engager et pourquoi**

## Étape 2 : Stimuler les échanges au sein du territoire

Un jeu sérieux représente une situation particulière dans laquelle des acteurs vont chercher ensemble des solutions pour gérer des ressources communes.

Il s'appuie donc sur le dialogue entre des acteurs différents et le partage de leurs connaissances.

Plusieurs phases sont nécessaires :

Phase 1 : mise à plat des connaissances sous la forme d'un schéma.

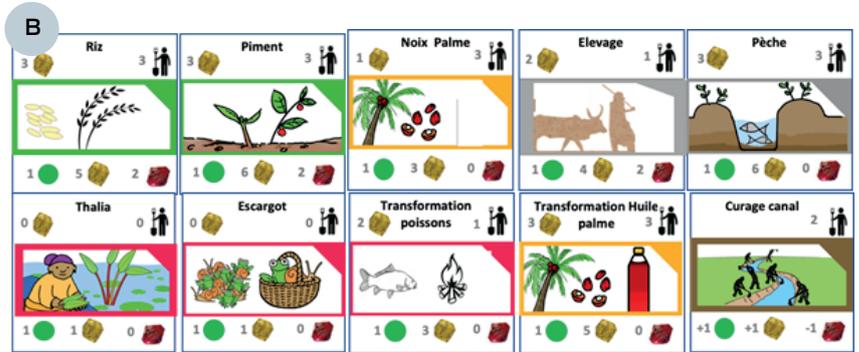
Phase 2 : identification de la question abordée dans le jeu - enjeu commun regroupant plusieurs acteurs

Phase 3 : identification des types de participants



**A** Pré-identification des éléments structurants l'espace et définition d'un set de cartes activités (ex. A : positionnement des espaces sur le plateau de jeu).

Le déroulement du tour de jeu est explicité aux joueurs (ex. B : carte en jeu sur l'espace canal : activité escargot, transformation huile palme...).



**C** Prise en main des règles du jeu par les joueurs et mises en oeuvre de leurs activités en 2 temps : routine, introduction d'un évènement perturbateur, émergence de solutions et mises en oeuvre par chacun (ex. C : plateau de jeu fin tour 2).

**Un CLE durable : construire une communauté d'acteurs conscients de leurs capacités d'actions et des freins potentiels**

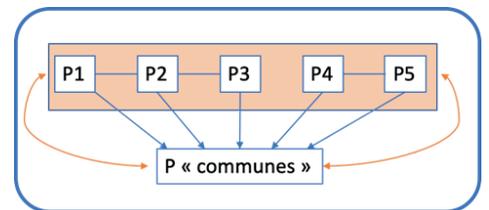
### Etape 3 : Institutionnaliser une vision territoriale partagée



L'étape 2 est répétée selon les sous-ensembles territoriaux identifiés lors de l'étape 1 et reste au niveau local. L'objectif de l'étape 3 est d'initier un dialogue entre les autorités communales, les services techniques, et les populations locales pour :

- Renforcer le rôle des communautés en valorisant leurs connaissances.
- Assurer que les communes comprennent la méthode participative.
- Améliorer la qualité du dialogue en partageant les contraintes de chaque partie.
- Faciliter la circulation de l'information au niveau communal.

Dans l'Ouémé, un plateau de jeu regroupant cinq canaux a été créé pour combiner les résultats des activités. Deux sous-ensembles ont été identifiés : les canaux de la commune de Dangbo (P1 - P4) et ceux des Aguégoués, autour d'un espace drainé commun. Le plateau "communes" permet de faciliter le dialogue entre ces différents ensembles.

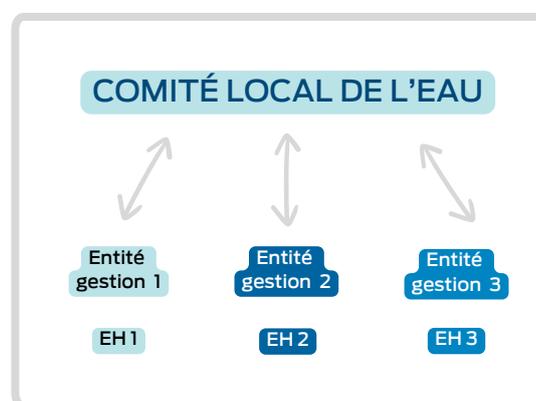
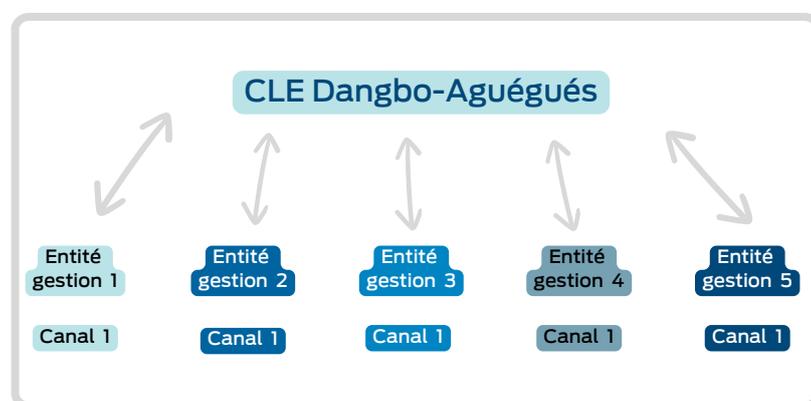


**Un CLE durable : partager des visions pour mieux gérer les ressources ensemble. Créer une communauté de gestion consciente des enjeux pluriels du territoire**



# Témoignage de l'expérience Ouémé

Le territoire prend tout son sens à travers ce que nous avons appelé le "territoire d'influence des canaux," qui se réfère à l'espace agricole drainé. La méthodologie utilisée a permis d'identifier les éléments qui unissent les acteurs locaux pour mener à bien leurs activités économiques, sociales ou écologiques. En reconnaissant les intérêts croisés des acteurs pour les canaux, la démarche a facilité la mobilisation collective à l'échelle du territoire en créant une échelle de gestion partagée entre usagers, responsables techniques, communautaires et institutionnels. Dans la basse vallée de l'Ouémé, les canaux rassemblent les acteurs autour d'une vision commune, formant des espaces hydro-sociaux. Cette approche peut être adaptée à d'autres territoires où d'autres infrastructures, tel un barrage ou un réseau d'eau potable. Ces éléments pourraient structurer un territoire d'influence pertinent pour la gestion locale.



Le Territoire d'influence (TI) délimite un territoire, marqué par un ou plusieurs espace(s) hydro-social(aux) (EH) mis en valeur par des groupes sociaux qui utilisent et gouvernent les ressources interconnectées.

Un CLE est délimité par le territoire d'influence et peut inclure un ou plusieurs espaces hydro-sociaux. Il assure la représentation de ces espaces au sein d'une entité de gestion, garantissant un lien permanent avec tous les acteurs du territoire. Le CLE est le seul organe doté des outils et moyens de gestion institutionnelle. Les principes de gouvernance et la mise en place des organes de gestion n'ont pas été approfondis dans cette étude, et des réflexions supplémentaires sont nécessaires pour assurer l'opérationnalité de la gouvernance locale de l'eau.

Crédits auteurs : W. Daré, A. Hertzog



En collaboration avec :



Avec le support de :



Trois décennies d'engagement envers les communautés pour la gestion équitable de l'eau

## Découvrez nos projets au Bénin

Join For Water-Benin  
N°501 Rue 12.164. Haie vive face du CEG Océan  
Cotonou - Bénin  
[www.joinforwater.org](http://www.joinforwater.org)

